



Réf. AZ/DT – n°11.225.15

Montereau, le 20 novembre 2015

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une réunion du "CONSEIL SYNDICAL" aura lieu le :

LUNDI 30 NOVEMBRE 2015 A 18 H 00

22 rue de la Grande Haie – Zone Industrielle – 77130 Montereau

L'ordre du jour sera le suivant :

- Installation d'un nouveau délégué suppléant pour la « Communauté de Communes Bassée Montois » ;
- Approbation du Procès-Verbal du 02 octobre 2015 ;
- Décision modificative n°1 au Budget de l'exercice 2015 ;
- Autorisation donnée au Président à passer les avenants n° 1-2-3-4 au marché de collecte des ordures ménagères, des encombrants, des collectes sélectives, transport et mise en décharge des encombrants, entretien et maintenance des bacs et des bornes et collecte des dépôts sauvages ;
- Autorisation donnée au Président à passer l'avenant 2 au marché de mission géotechnique avec la Société ABROTEC ;
- Autorisation donnée au Président à renouveler le contrat d'assurance groupe auprès du Centre de Gestion de Seine-et-Marne ;
- Autorisation donnée au Président à adhérer au service de prévention des risques professionnels placé auprès du Centre de Gestion de Seine-et-Marne, en matière d'hygiène et de sécurité au travail ;
- Autorisation donnée au Président à lancer une consultation « Assistance et accompagnement dans les procédures d'élaboration budgétaire et de suivi comptable » ;
- Autorisation donnée au Président à lancer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix d'un cabinet d'études pour la mise en œuvre de l'implantation de points d'apport volontaire semi-enterrés ;
- Autorisation donnée au Président à effectuer les démarches administratives nécessaires à l'achat de la parcelle AN104 appartenant à la Société SCI JLC, enseigne ARDECA ;



➤ Information sur la signature des avenants et conventions :

- Avenant n°3 au marché sur l'étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative, et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de la tarification incitative, avec AJBD ;
- Convention d'implantation et d'usage de bornes semi-enterrées et enterrées destinées à la collecte des déchets sur la commune de Montereau-Fault-Yonne ;
- Renouvellement de la convention de partenariat entre le SIRMOTOM et l'Office Public de l'Habitat – Confluence Habitat – Projet de compostage collectif ;

➤ Affaires et questions diverses

- Modification du règlement de collecte
- Modification des règlements des déchetteries.

Comptant vivement sur votre présence, et vous en remerciant à l'avance.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Yves JEGO
Président du SIRMOTOM
Député Maire de Montereau

